



Mission permanente de la Principauté de Monaco auprès des Nations Unies

*Permanent Mission of the Principality of Monaco to the United Nations*

866 U.N. Plaza, Suite 520 | New York, NY 10017 | Tel : (212) 832-0721 | Fax : (212) 832-5358

## **59ème session de la Commission du développement social**

**Thème: *Le numérique au service du développement social et du bien-être de toutes et de tous***

### **Intervention de**

**Mme Alyson Calem-Sangiorgio, Troisième Secrétaire**

Monsieur le Président,

Les technologies digitales se retrouvent d'ores et déjà dans de nombreux aspects de notre vie quotidienne et les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 ont accéléré encore davantage le déploiement de certains outils. Ainsi, le télétravail, rendu nécessaire par les mesures de confinement ou de distanciation physique a-t-il connu une certaine croissance. De même, les technologies digitales ont été employées de façon exponentielle pour maintenir un lien social fort avec ceux que nous ne pouvions plus rencontrer en personne.

La fracture numérique est néanmoins un défi des plus importants et qui s'aggrave mécaniquement lorsque le recours aux technologies digitales et aux technologies de l'information et de la communication s'amplifie. L'accès de tous au numérique est donc un enjeu majeur pour que les inégalités ne se creusent pas dans des proportions encore plus dramatiques.

Monaco ambitionne de devenir une nation pleinement tournée vers le numérique. L'importance croissante de ce secteur contribuera à l'atteinte de nos objectifs en termes de développement social et de qualité de vie.

Lors du lancement du programme Extended Monaco en avril 2019, Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II a déclaré : « Dans un monde numérique, Monaco est un pays qui transforme sa taille en une force, un atout qui valorise la performance de notre modèle économique et social, le rend plus durable et plus humain. »

Le programme a déjà atteint un nombre d'objectifs majeurs, dont :

- La fourniture d'Internet 5G à tous ceux qui vivent et travaillent à Monaco ;
- La mobilité intelligente avec le programme de partage de vélos à assistance électrique MonaBike ;
- Les fonctionnaires et employés du gouvernement sont désormais connectés via des outils de messagerie et ont suivi plus de 1000 modules de formation en ligne au cours de l'année.

Les résultats économiques d'Extended Monaco sont également tangibles. L'économie numérique de la Principauté représente désormais 5,8% du chiffre d'affaires du pays, selon l'Institut monégasque de statistiques et d'études économiques (IMSEE).

La prochaine phase du programme consiste à former, équiper et accompagner les entreprises monégasques à numériser leurs activités en mettant l'accent sur le développement du e-commerce,

la restauration «click and collect» et les paiements numériques. Pour ce faire, un fonds bleu de 20 millions d'euros a été mis en place pour aider les entreprises à réaliser leur potentiel numérique.

Des mesures sont également prises pour développer une économie numérique sécurisée et régularisée à l'aide de la technologie blockchain. Monaco est le premier pays au monde à disposer d'un cadre juridique spécifique pour les offres de jetons de sécurité (STO), un instrument financier devenu un outil essentiel utilisé par les entrepreneurs pour lever des capitaux. La Principauté espère ainsi créer une centaine de nouveaux emplois chaque année.

Par ailleurs, ayant créé la Commission de contrôle des informations nominatives (CCIN) en 1993, Monaco veille au respect des libertés et droits fondamentaux des personnes en s'assurant que l'exploitation informatique des données ne porte pas atteinte à la vie privée des justiciables.

Monsieur le Président,

L'action de la Principauté s'étend naturellement à la e-santé, pour offrir une qualité de soins et de services exceptionnels, avec le projet *Monaco Santé* qui a pour objectif d'offrir un site simple et fluide aux monégasques et résidents, notamment pour :

- Accéder à un annuaire des coordonnées de l'ensemble des professionnels de santé,
- Prendre rendez-vous en ligne,
- Archiver ses informations personnelles,
- Et, aujourd'hui plus important que jamais, gérer le processus de vaccination.

Monaco met également à profit ce programme dans le domaine de la e-éducation, avec l'enseignement du codage informatique pour tous, et ce dès l'école primaire, pour donner à nos enfants les moyens de leurs ambitions et les préparer pour le monde de demain, qui devient, nous en avons tous fait l'expérience, de plus en plus virtuel.

Cette attention à l'éducation, Monaco l'étend aussi au-delà de ses frontières avec ses programmes de coopération internationale, plus particulièrement sur le continent africain. Avec nos partenaires, nous développons des outils tels que des bibliothèques numériques portables ou des "carnets numériques" de formation hybride qui visent à permettre aux usagers de mieux réussir leur insertion professionnelle et sociale, à renforcer l'apprentissage de la langue française, ou encore à améliorer durablement la qualité de la prise en charge des enfants et des jeunes vulnérables.

Monsieur le Président,

Au-delà de ces utilisations, le potentiel des technologies digitales est également très important pour le sport et l'activité physique. En effet, de la même manière que nous avons utilisé les TIC pour travailler et pour sociabiliser ces derniers mois, un très grand nombre de personnes a pu maintenir une activité physique régulière par le biais de classes et de contenus sportifs en ligne. D'autant plus dans le contexte actuel, le sport et l'activité physique, qui contribuent de façon primordiale à la santé physique et mentale et au bien-être, doivent être encouragés dans toutes leurs formes pour respecter les recommandations de l'OMS en la matière.

Par ailleurs, au-delà de la pandémie actuelle, les technologies digitales peuvent être un vecteur de long terme pour promouvoir et étendre la pratique du sport et de l'activité physique. Cela permettrait par exemple de diffuser plus largement des exemples d'exercices sportifs qui soient adaptés aux personnes de tout âge et dans tous les contextes, ainsi que du contenu éducatif à destination des entraîneurs et professeurs d'éducation physique. C'est pourquoi nous avons tenu à intégrer cette notion dans la résolution sur le thème principal de cette année.